



REVUE DE PRESSE DU 16/03/2017

- 1- Une base de données numérisée des documents de la conservation foncière sera mise en place à partir de la semaine prochaine, a annoncé mercredi à Alger le ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé de l'économie numérique et la modernisation des systèmes financiers, Mouatassef Boudiaf. Lors de la cérémonie de signature d'un protocole d'accord entre l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) et le Centre national du Registre de commerce, M. Boudiaf a précisé qu'"il sera procédé à partir de la semaine prochaine à la numérisation de l'administration du domaine de l'Etat, dans le volet de la conservation foncière".

- 2- Le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune a affirmé mercredi à Alger que tous les produits exceptés ceux revêtant un caractère essentiel pour les citoyens seront soumis à une licence d'importations dans un souci de réguler le marché. "Tous les produits qui entreront désormais en Algérie seront soumis à une licence" a déclaré M. Tebboune lors de la cérémonie de signature d'un protocole d'accord entre l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) et le Centre National du Registre de Commerce (CNRC).

- 3- Un protocole d'accord entre l'Association des banques et des établissements financiers (Abef) et le Centre national de registre du commerce (CNRC) a été signé mercredi à Alger, en vertu duquel les informations financières et commerciales des entreprises sont désormais accessibles aux banques par le portail électronique Sidjilcom.

- 4- Le nombre total des entreprises algériennes activant dans la sous-traitance industrielle ne dépasse pas les 900 entreprises, soit 10% des entreprises du tissu industriel, a indiqué mercredi à Alger le président du réseau des bourses de sous-traitance et de partenariat, M. Kamel Agsous. S'exprimant lors d'une conférence de presse en prévision de la tenue de la 4ème édition du Salon national inversé de la sous-traitance prévu du 3 au 6 avril à Alger, M. Agsous a relevé que ce nombre restait "faible" et est très en deçà des opportunités de cette activité dans le secteur industriel.



- 5- Les prix au détail de la majorité des produits alimentaires ont connu une hausse en janvier 2017 par rapport au même mois de 2016, tandis que des différences de prix demeurent significatives entre les régions du pays, a appris l'APS auprès du ministère du Commerce. Les plus fortes hausses annuelles ont été enregistrées pour la tomate fraîche, les pois chiches, l'ail importé, la pomme de terre et les œufs.

- 6- Le nouveau modèle algérien de croissance économique est un "signe encourageant" pour les entreprises italiennes qui souhaitent investir dans le pays et nouer des partenariats, a indiqué mercredi à Médéa l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasqual Ferrara. "Les choses avancent et nous allons travailler ensemble pour que ce partenariat puisse être effectif", a affirmé M. Ferrara lors d'une rencontre avec les opérateurs économique de la wilaya de Médéa, organisée par la chambre de commerce et d'industrie du Titteri.

- 7- Des perturbations dans le programme des vols d'Air Algérie ont été enregistrées mercredi a indiqué la compagnie dans un communiqué, soulignant que le programme d'exploitation devrait être rétabli au courant de la journée. "Air Algérie s'excuse vivement auprès de son aimable clientèle et les invite à contacter le centre d'appel aux (021 98 63 63) - (021 50 90 70) et (021 50 92 86) afin de s'enquérir des statuts de leurs vols".



A lire : Mise en place d'une base de données numérisée des documents du foncier

ALGER- Une base de données numérisée des documents de la conservation foncière sera mise en place à partir de la semaine prochaine, a annoncé mercredi à Alger le ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé de l'économie numérique et la modernisation des systèmes financiers, Mouatassef Boudiaf.

Lors de la cérémonie de signature d'un protocole d'accord entre l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) et le Centre national du Registre de commerce, M. Boudiaf a précisé qu'"il sera procédé à partir de la semaine prochaine à la numérisation de l'administration du domaine de l'Etat, dans le volet de la conservation foncière".

Les conservations foncières relevant de l'administration du domaine de l'Etat comptent à ce jour sur les archives physiques, ce qui entraîne un retard en matière de traitement des dossiers, notamment ce qui a trait au contrôle des biens fonciers des demandeurs de logements publics.

Cette nouvelle procédure permettra de réduire les délais de contrôle effectué par le ministère de l'Habitat en vue de s'assurer de l'octroi de logements aux seuls citoyens ne possédant aucune propriété foncière.

M. Boudiaf a indiqué que l'objectif de cette procédure est de "renforcer le caractère immatériel des transactions en recourant à des documents électroniques à travers le développement de l'économie numérique en Algérie".

Dans le cadre de la modernisation des systèmes financiers, le ministre délégué a fait savoir qu'un système d'information intégré des finances publiques relatif aux administrations des impôts, du budget et de la comptabilité était en cours de création outre la généralisation des moyens de paiement électronique,

le développement des systèmes informatiques des banques et des compagnies d'assurance ainsi que la modernisation des Douanes.

Le processus de modernisation a permis à ce jour d'interconnecter les banques à la banque de données de la Direction générale des Douanes en vue d'un échange instantané et efficient des informations ainsi qu'à la banque de données de l'administration fiscale.

Le ministre délégué a fait état également de la pré domiciliation de toutes les opérations relatives au commerce électronique (E-commerce).